

Migration, genre et développement : contraintes et défis dans l'espace européen

Martine C. Ngo Nyemb-Wisman

L'essor des migrations internationales à visage féminin a connu un développement considérable ces vingt dernières années et fut accompagné de nombreux effets tant au niveau du parcours individuel des migrantes, des relations avec leur environnement proche ou lointain que pour ce qui concerne les questions d'égalité entre hommes et femmes. Si cette nouvelle réalité interpelle les politiques de gestion des mouvements migratoires et d'intégration, au sein de l'Union européenne, elle met surtout en relief un cadre conceptuel nouveau ; celui du double rôle tenu par les femmes migrantes : actrice du co-développement économique et actrice de la transformation sociale dans les territoires d'accueil et d'origine.

Au sein de l'Union européenne, le qualificatif la femme migrante renvoie au critère de la nationalité d'un des 27 Etats membres de l'UE, tandis que dans l'imaginaire collectif populaire européen, le plus souvent, la femme migrante est associée à des critères de continentalité, de racialité et de matérialité : il s'agit d'une femme des pays du Sud, en développement et pauvres en termes monétaire et capacitaire (Ngo Nyemb-Wisman, 2011). Et pourtant, l'expression dénomme aussi les « femmes issues de femmes immigrées, nées dans un pays de l'Union européenne [...] ». Certains documents européens récents commencent à faire référence aux femmes immigrées des générations subséquentes, en précisant qu'elles doivent être prises en compte lors de l'élaboration des politiques d'intégration » (Bardot, 2009, 108). Ajoutons par ailleurs que la notion de migration féminine, polysémique s'il en est, fait référence de nos jours, à des mouvements de population féminine d'ampleur quantitative, variable tant pour le nombre de personnes concernées, d'objectifs et d'enjeux que pour la distance parcourue. La migration peut être un choix effectué de manière individuelle et libre (migration autonome) ou une action encadrée et imposée, voire impulsée par des acteurs extérieurs, des forces naturelles, mettant des populations ou une personne sous la contrainte (migration forcée).

Dès lors, on ne peut définir par une formule monolithique et homogène la migration féminine. Les femmes migrantes, sont autant que les hommes ou les autres catégories sociales, traversées par les notions de race, de classe, de nationalité, d'ethnie, d'âge, de conflits, d'autorité, de religion, de culture, etc. Elles s'inscrivent au niveau inter ou intra catégorielle dans les relations de pouvoir et de domination. Cependant, le dénominateur commun de la majorité des femmes migrantes de tous les continents est la quête ou la construction autonome d'une sécurité existentielle. Néanmoins, dans le cas des femmes africaines qui migrent en Europe, des spécificités de situations et des particularités d'expériences dessinent parfois des parcours atypiques caractérisés notamment par les mutations socioprofessionnelles et qui ont une influence conséquente sur la qualité du bien-être social.

En regard de ceci, l'objectif essentiel et la trame réflexive de la présente contribution entendent *identifier les facteurs de causalité, qui permettent la compréhension des contraintes, enjeux et défis de cette nouvelle donne que constitue la migration féminine et en particulier la migration africaine subsaharienne dans l'Europe des 27*. Cette problématique trouve son fondement conceptuel dans la ligne théorique « migration/genre¹ et développement », et étudie spécifiquement les questions d'autonomie (*empowerment*), d'égalité, d'intégration et de développement solidaire. Quant à son ancrage factuel, il s'inscrit, d'une part, dans les conclusions du symposium organisé par Femmes Interface Nord-Sud (FINS) à Wavre en Belgique, le 30 avril 2010², et d'autre part, dans les entretiens structurés sur les trajectoires de trente femmes autochtones et allochtones vivant en Belgique, recueillis avant le symposium. Enfin, en arrière-fond de cette réflexion, se profilent de nombreux témoignages sur le vécu de nombre de migrantes africaines en Europe occidentale.

Migration féminine : décryptage d'un phénomène complexe et problématique

A l'échelle européenne des 27, le phénomène migratoire féminin est lié de manière historique avec la thématique du genre et développement. Cette thématique renvoie, d'une part, à la dynamique des rapports sociaux et aux rôles inégalitaires de l'homme et de la femme migrants dans le champ du développement, et d'autre part, à

¹ L'intérêt de l'étude du phénomène migratoire est récent et examiné en Europe communautaire seulement depuis une quinzaine d'années. Il a permis un dévoilement des dominations, des discriminations et des inégalités croisées subies par les femmes migrantes en termes de race, genre, classe, religion, etc. C'est une approche combinée sur les conditions de vie des migrantes, sur leur parcours ainsi que sur leur intégration ou exclusion dans le pays d'accueil.

² Voir : www.fins-wins.org. L'une des principales conclusions des participantes au symposium est l'insistance sur la nécessité d'un changement de paradigme par rapport à la question de la diversité et de l'intégration de la femme migrante, qui doit être envisagée comme une richesse et non une menace pour nos sociétés européennes. Cela exige le développement des compétences interculturelles, la nécessaire décentration et l'ouverture à plus d'altérité. La symposium « Femmes migrantes et autochtones regard croisés et dialogue interculturel sur les préjugés et les stéréotypes » s'est situé dans le cadre des Assises de l'Interculturalité (2010).

l'éclairage des décisions sur les politiques migratoires. Pendant longtemps ces questions furent adressées en marge de la production scientifique des sciences sociales. Il faudra attendre les années 1980 pour voir l'émergence des « gender studies », notamment par les mouvements des *Black feminists* au Royaume-Uni (Dorlin, 2008 ; Davis, 2007), consacrées à la thématique de la migration féminine en Europe, avec une attention particulière portée au rôle des femmes et aux inégalités entre les sexes. Le genre définit en partie qui migre, pourquoi et vers où.

Observations

Au sein de l'Europe des 27, malgré la mise en œuvre de politiques migratoires restrictives et dissuasives désignées « immigration zéro, choisie, sélective »³, entamées au lendemain de la crise pétrolière en 1973 et accélérées de nos jours, les chiffres officiels sur les migrations féminines ont significativement augmenté⁴ et montrent que la sélectivité de recrutement et la féminisation sont deux spécificités des migrations contemporaines. Aujourd'hui plus qu'hier, les femmes sont de plus en plus nombreuses à prendre la route de la mobilité humaine. En terme de genre, près de 50 % des migrants tous pays confondus sont des femmes (contre 46 % au début des années 1960) dont une proportion considérable migre de manière volontaire et autonome. Dans une population mondiale estimée à plus de 6 milliards d'habitants selon l'OIM (2008), « 100 millions de femmes quittent chaque année leur pays d'origine, soit la moitié des 200 migrants toutes catégories sociales confondues ». Même si ces chiffres officiels traduisent partiellement la réalité (car ne tenant pas compte des flux migratoires souterrains ou clandestins), la migration féminine est devenue l'un des sujets majeurs de préoccupation de la « Communauté internationale ». Et pour cause : leur nombre augmente et paradoxalement les politiques publiques migratoires menées dans les pays d'accueil s'avèrent bien souvent inadaptées et faiblement efficaces quant à la demande des conditions décentes de vie et d'intégration. L'oscillation selon les cas, entre des stratégies politiques d'intégration, de régulation et de répression a induit des effets pervers (trafic des êtres humains, esclavagisme, réseaux mafieux) et créé parfois des situations dramatiques.

Interactions et impulsions

Même si le regroupement familial, migrations matrimoniales incluses, reste encore la première motivation, les migrations de travail à visage féminin ont fortement augmenté en Europe en raison de l'économie du savoir et des services, ainsi que de la transition démographique dans la plupart des pays européens. Selon les Nations Unies (2000), l'Union européenne devrait accueillir 80 millions de migrants d'ici 2050 pour garder une population active suffisante et pour équilibrer les déficits croissants du capital humain (hautement qualifié) et du financement des systèmes de sécurité sociale.

« Les projections d'Eurostat montrent que la population de l'Europe baissera de 1,5 % entre 2004 (457 millions) et 2050 (450 millions). L'Allemagne risque de perdre, en vingt-cinq ans, de 4 à 7 millions d'habitants (déclin de 9,6 % d'ici 2050), suivie par l'Italie (8,9 %), l'Espagne, la Hongrie, la République tchèque. La France comptera 65 millions d'habitants en 2030, mais un Français sur deux aura plus de 50 ans, et un Français sur dix plus de 80 ans (...) En 2050, 57 % des actifs devront supporter 30 % de personnes de plus de 65 ans » (Withol de Wenden, 2009, 21).

Aujourd'hui, les politiques européennes sont tournées vers l'articulation d'une logique qualitative ou sélective par le recrutement de migrant(e)s qualifié(e)s et d'une logique quantitative permettant de contrer le vieillissement démographique. Dans le cadre de cette immigration « choisie », les objectifs européens sont (1) l'amélioration de la mobilité des ressortissants étrangers qualifiés et, en sens inverse, des membres et des ressources des diasporas ; (2) le renforcement des partenariats de co-développement entre les pays d'origine, les pays de destinations et les diasporas ; et (3) la coopération technique UE/Sud. Ce cadre sélectif vise à rendre attractif le marché européen au capital humain en proposant un accès à de meilleurs débouchés, aux salaires plus élevés, ainsi qu'à la perspective d'une plus grande sécurité, d'une jouissance des droits et d'une plus grande liberté politique. Certains travaux (Dumont et coll., 2007 ; Follana et coll., 2006) soulignent toutefois les impacts négatifs de la féminisation des migrations pour les pays Sud, notamment la fuite des cerveaux. Aussi, il n'en demeure pas moins vrai que les progrès technologiques, contribuant à l'essor des infrastructures d'échanges, élargissent d'une part le champ de la mobilité, et d'autre part, la visibilité, à travers les médias, des écarts de développement des pays, des niveaux et des modes de vie des femmes⁵. De même, la dynamique de l'économie de passage et le désenchevêtrement des nationalités accentuent l'effet d'attraction (Withol de Wenden, 2009). Dans ce paysage, les migrantes sont de plus en plus urbaines, scolarisées, informées, ayant pu accumuler un pécule et tenté l'expérience du franchissement des frontières et des déterminismes socioéconomiques, politiques et culturels.

A ces forces d'attraction s'ajoutent les déterminants contextuels des pays du Sud qui sont d'ordre économique (déséquilibres macroéconomiques, féminisation de la pauvreté⁶), politique (étatisme, dirigisme, atteintes aux

³ L'Europe s'est dotée d'instruments de contrôle tels que le SIS, le Frontex, l'Eurodac, le Sive, etc.

⁴ L'Europe des 27 compte 490 millions d'habitants, dont plus de 25 millions d'étrangers, Européens et non Européens si l'on y inclut les 1,5 millions vivant en Suisse.

⁵ Ce qui donne à voir un Eldorado fait de communication et de liberté, qui cultive et nourrit l'imaginaire migratoire féminin. Cela contraste avec une représentation ethnocentrique et stéréotypée qui dévalorise de la migrante du Sud et son environnement.

⁶ Près de 70 % des femmes en Afrique sub-saharienne souffrent de la pauvreté monétaire et capacitaire, 85 % sont au chômage et plus de

droits de l'Homme, mal gouvernance), socioculturel (patriarcat, mutilations sexuelles, polygamie, homophobie, viol, violences, crimes d'honneur, limitation de naissances), religieux (théorie du péché, criminalisation des écarts sexuels et des conduites : adultère, union libre, concubinage), environnemental (sécheresse, réchauffement climatique, appauvrissement des sols, pollutions, calamités naturelles, mutations ou brutalités spatiales), sanitaire et humanitaire.

Typologie et profils migratoires

Dans ce cadre évolutif, l'Europe est devenue un champ migratoire aux typologies féminines variées : tantôt élites, cerveaux, exilées, étudiantes ; tantôt membres de famille, épouses, travailleuses, malades, touristes ; tantôt sans papiers, migrantes économiques ou demandeuses d'asile. A celles qui ont obtenu le droit de séjour (permanent, temporaire, naturalisées, réfugiées) s'ajoutent des illégales ou clandestines.

En termes de profils migratoires, l'immigration familiale représente la moitié des migrations permanentes, mais la plupart des migrantes accèdent au marché du travail (c'est même souvent la procédure la plus simple pour devenir salarié). Les migrations humanitaires constituent entre 15 et 20 % de la migration féminine au Royaume-Uni et près de 30 % aux Pays-Bas (Withol de Wenden, 2009). Dans la mesure où les profils démographiques des pays européens convergent vers un modèle de population à croissance zéro, l'immigration en général et féminine en particulier deviendra l'un des principaux moteurs de la croissance de la population. Quant au choix du pays de destination, il varie et est fortement fonction de l'histoire et de la géographie des migrantes. Certains pays reçoivent beaucoup d'immigrées qu'ils considèrent comme force de travail temporaire, « travailleuses invitées »⁷. C'est le cas de l'Allemagne, premier pays d'immigration en Europe. Dans d'autres pays au passé colonial comme la France ou le Royaume-Uni, par exemple, certaines nationalités forment des « couples migratoires » avec leurs anciennes puissances tutélaires (forte concentration par exemple des Algériennes en France, ou des Congolaises en Belgique, peu présente dans les autres pays européens).

Par ailleurs, le profil type des femmes migrantes africaines victimes des violences conjugales et familiales, physiques ou verbales est pratiquement le même dans tous les pays. Elles sont pauvres, peu éduquées et issues majoritairement du milieu urbain. Deux déterminants principaux expliquent la vulnérabilité de ces femmes : le patriarcat et la privation des capacités économiques. Le besoin d'améliorer leur vie matérielle, ainsi que celle de leur famille accule des milliers de femmes africaines à émigrer à destination des pays du Nord et où l'économie de passage⁸ et de sexe constituent une des voies de sorties de leur situation de vulnérabilité.

« Je rêvais d'une vie sans problème et j'ai vécu l'enfer dans ma famille et ma belle-famille. Mariée de force à l'âge de 16 ans, pendant mes 20 ans de mariage, je n'ai connu que l'enfer, les privations et les violences verbales, sexuelles et physiques. Je me faisais insulter, taper, enfermer par mon mari et ses frères et sœurs devant mes enfants. Quelle image de mère ? De femme ? D'épouse ? C'est quand mes enfants ont commencé aussi à reproduire la violence de leur père à mon égard que j'ai décidé de m'enfuir [...], d'aller ailleurs, en Europe. C'était une question de vie ou de mort. A 50 ans, j'ai commencé une nouvelle vie de liberté en Belgique. Je travaille comme aide-soignante dans un home et envoie tous les mois un peu d'argent à mes enfants et à mes parents restés là-bas pour leurs besoins essentiels (nourriture, les soins médicaux et la scolarité). Je me sens enfin responsable de ma vie. Je rêve de nouveau en dépit de certaines difficultés que je rencontre ici en Europe ». (Amina S., d'origine guinéenne, mère de 5 enfants sur sa migration comme fuite de l'enfer ... Entretien réalisé le 15 mars 2010 à Bruxelles).

Politiques migratoires de l'Union et transformation des rôles des femmes migrantes

La perspective migration, genre et développement démêle le caractère spécifique de la place et du rôle de la femme migrante dans le processus du développement en lien avec les stratégies politiques migratoires de l'Union. Le décryptage et le regard rétrospectif sur les aspects fondateurs de la construction ou de la transformation statutaire de la femme migrante dans le temps et l'espace politique européen peut s'analyser en trois moments.

1945-1970 : politique migratoire du travail masculin et du rôle reproductif de la femme migrante

Dans le contexte de reconstruction européenne de l'après-guerre jusqu'en 1974, la dynamique géopolitique migratoire est marquée par la primauté de l'importation de la main-d'œuvre masculine destinée à contribuer à l'objectif de développement économique des pays européens. Dans le cadre de cette culture développementaliste classique, saisie au prisme de la vision patriarcale et de la division sexuelle du travail, la migration féminine, le plus souvent, n'est envisagée que sous l'angle familial (c'est l'âge d'or des politiques européennes de regroupement familial) et caractérisée par son invisibilité. La femme migrante n'a pratiquement de statut qu'en référence à son rôle d'épouse, accompagnatrice de son homme et nourricière familiale. La politique d'immigration néglige les caractéristiques essentielles de la migrante, nie l'identité propre de celle-ci et définit son existence par assimilation à celle de son mari. Elle jouit de peu de droits de manière autonome (pas de normes

80 % survivent de l'économie populaire informelle, etc.

⁷ Contrairement aux idées reçues, la plupart des flux migratoires féminin et masculin des pays en développement (du Sud) se font inter régionalement et vers les Etats voisins (87 %) et non vers les pays du Nord (17%) (Follana, 2006).

⁸ L'économie de passage qui s'est développée avec la fermeture des frontières a fourni une offre accrue de moyens de transport. La frontière est devenue une ressource. Des réseaux transnationaux se sont construits, proposant leurs services d'un bout à l'autre du voyage. Cette économie est devenue prospère et s'enrichit à la faveur de la sophistication des documents exigés.

spécifiques abordées pour reconnaître sa singularité, voire ses vulnérabilités) et est tenue à une pluralité de devoirs et de tâches reproductives dans les secteurs invisibles et informels de l'économie politique par exemple l'éducation des enfants, l'entretien de la maison. Une petite partie de cette immigration est employée dans des manufactures, notamment en Allemagne.

Plus concrètement pendant cette période, la femme migrante était confrontée à plusieurs difficultés notamment la dépendance vis-à-vis de son époux, l'apprentissage difficile de la langue, l'insertion dans la société d'accueil, l'accès au travail, l'isolement, la solitude, la dévalorisation ou la reconversion de ses diplômes, la violence physique et symbolique, etc. Par ailleurs, l'inexistence ou l'insuffisance des mécanismes ou règles spécifiques permettant d'aider les femmes migrantes face aux difficultés rencontrées pendant les procédures de migration renforçait sa situation de double marginalisation privée et publique. Ce cadre, souligne la juriste Benradi (2009), ébranle ses « *fondations, détruit les repères essentiels des femmes migrantes et leur sens de la réalité, ruine les institutions sociales et menace les identités et allégeances fondées sur les lieux, la communauté et la famille* ».

Cet encodage identitaire et statutaire tant au niveau administratif que de la recherche scientifique⁹, offre d'abord un terreau fertile aux rapports inégalitaires de pouvoir migrant/migrante. Ensuite, il freine la promotion de genre (notamment au sein des couples à faible capital social et culturel où la femme migrante est plus touchée et exclue, plus vulnérable et précarisée). Enfin, il contribue à l'invisibilité et à la sous-estimation de sa participation dans le champ du développement en Europe, car circonscrite à la sphère de l'économie de l'ombre, de la domesticité, de la clandestinité et de l'informalité. Au sein de ces primo-arrivants, l'homme migrant est considéré comme acteur du développement tandis que la femme migrante apparaît plus souvent comme agent passif bénéficiaire du progrès. Au niveau scientifique, l'intérêt porté sur la migration féminine, spécifiquement aux rôles des femmes, aux inégalités de sexe, est resté en marge de la production théorique et démontre que le processus migratoire a été traditionnellement expliqué sous l'angle exclusivement de développement économique dans lequel l'homme a la maîtrise des transformations sociales du développement économique.

1974-1990: politique migratoire restrictive et le rôle d'agent (re)productif de la femme migrante

Le deuxième moment, 1974-1990 coïncide avec les changements conjoncturels inhérents aux bouleversements socioéconomiques et politiques en Europe. Il est caractérisé successivement par deux chocs pétroliers qui provoquent la crise économique et du développement en Europe, avec comme corollaire l'arrêt de la migration du travail masculin et le durcissement des textes concernant le regroupement familial afin de maîtriser les flux migratoires et lutter contre l'immigration clandestine¹⁰. En outre, même si la multiplication des études féministes et l'activisme de la deuxième génération des femmes immigrées sont visibles et vont provoquer un changement de regard et de perspective sur la situation statutaire de la femme migrante dans la construction du développement, l'analyse reste substantiellement collée au paradigme de la femme migrante passive subissant la migration de son homme et ses effets. Elle est ici active en tant que membre de la famille, occupée dans la sphère domestique, à l'éducation des enfants, à la charge de l'homme considéré comme protagoniste principal des ressources du ménage et du bien-être de sa lignée. Reconnue comme agent de la sphère privée, la femme migrante l'est peu ou pas dans la sphère productive de la croissance économique. Pour celles en situation de séjour légal, ayant un travail rémunéré permanent offrant une autonomie financière, l'effet est immédiat et perceptible au niveau de leur situation familiale et statut social. Elles participent par exemple à la satisfaction des besoins matériels familiaux, elles sont gardiennes du lien familial et garantes de la cohésion sociale. Elles s'impliquent parfois plus que les hommes dans la subsistance de la famille dans le pays d'origine à travers des envois de fonds. Avec l'intégration dans le processus de prise de décision familiale qui s'en suit, elles retrouvent confiance et estime de soi. Ce cadre d'autonomisation financière induit la transformation du rôle de la femme : d'accompagnatrice de son époux, d'assistante-assistée par son conjoint, elle passe à celui d'agent responsable de sa vie et de sa famille, voire d'assistante des familles d'accueil. Mais l'évolution du rôle familial, puis économique vers un rôle plus communautaire et social (notamment dans les mondes associatif, politique et public) ne tient pas compte de ses besoins spécifiques et ne lui confère pas encore de plus-value significative, notamment dans le champ du développement.

De 1990 à nos jours : politique migratoire sélective et rôle d'actrice de co-développement

Il faut attendre le troisième moment, soit de 1990 à nos jours, caractérisé par les vagues de régularisations massives, une mondialisation pluridimensionnelle de crises (géopolitique, économique, sociale, démographique, environnementale) et l'internationalisation du travail reproductif pour voir l'émergence d'une nouvelle figure de la femme migrante. Celle d'une personne se déplaçant de manière autonome, tenant un rôle visible et capital dans le champ du développement et de la solidarité internationale, et revendiquant ou imposant sa place dans la

⁹ Les rares travaux en sciences sociales sur les migrations et sur les femmes migrantes s'attachaient uniquement à démontrer les difficultés d'adaptation à la société d'accueil et les enfermaient dans un cadre statutaire patriarcal de mère-épouse et non sur les problèmes spécifiques à la femme migrante, telles que les difficultés de socialisation à la culture d'accueil (Es Safi et Manço, 1996).

¹⁰ C'est l'objectif affirmé et une donnée consensuelle des gouvernements de l'Union. Entre 1980 et 1990 apparaissent des mesures (l'aide à la réinsertion dans le pays d'origine) pour inciter un certain nombre d'étrangers à quitter le territoire d'accueil (cas particulier de la France et de l'Allemagne).

sphère publique. Cette nouvelle donne met en lumière deux réalités connexes.

Premièrement, l'essor de la féminisation de la migration qui, selon le FNUAP (2006), signifie l'augmentation importante de la proportion des femmes migrantes occupant un emploi salarié dans le pays d'accueil. Ce phénomène s'accompagne de leur contribution dans les transferts des biens sociaux (savoirs et compétences) et de fonds¹¹ vers leurs pays d'origine¹², de même que leur implication dans les réseaux et échanges transnationaux. Dans les pays du Sud, singulièrement d'Afrique centrale, ces transferts de fonds, utilisés pour les biens de consommation, les soins de santé et l'éducation constituent la forme la plus visible et directe de lutte contre la pauvreté et induisent une perception nouvelle du rôle providentiel de la femme migrante subsaharienne qui peut sortir sa famille restée au pays de la pauvreté. A cela s'ajoute le phénomène de regroupement familial inversé où l'immigration masculine est aujourd'hui associée à l'immigration féminine.

« Je suis arrivée en France en 2003 pour y poursuivre un doctorat en droit public. A l'issue de ma thèse, j'ai été recrutée comme maître de conférences. Grâce aux revenus consécutifs à ce statut, j'ai pu bénéficier du regroupement familial et ainsi faire venir mon mari, ainsi que mes deux enfants qui étaient restés à Bangui et dont j'avais été séparée durant les 5 années de ma recherche doctorale. Cette réunification familiale a brisé notre isolement géographique et social et nous offre surtout l'opportunité d'initialiser la construction d'une nouvelle socialisation et identité bien définie et structurée par des choix de vie mutuellement partagés ». Témoignage d'Emilie B., originaire de Centrafrique, 40 ans, enseignante à l'Université de Bordeaux. Entretien réalisé le 25 mai 2010 : migration familiale inversée comme acquisition d'une nouvelle socialisation et identité féminine ...

Il s'agit là d'une conséquence de la féminisation des migrations internationales qui se développent où ce sont les hommes et enfants qui rejoignent leurs épouses et mères installées dans un pays européen. Cette nouvelle tendance qui a sans doute un impact pour le migrant ou la migrante et aussi pour les membres de sa famille occupe cependant une place relativement marginale dans les réflexions scientifiques et l'agenda politique européen.

Deuxièmement, depuis deux décennies, les relations entre, d'une part, migrations internationales, en général, et féminines, en particulier, et d'autre part, développement se posent en référence au principe de l'OIM (2005) selon lequel la migration peut contribuer au développement tant des pays d'origine que des pays de destination à condition qu'elle s'effectue dans le bon ordre et dans le respect de la dignité humaine. Partant de là, les migrations, mobilisations des personnes et ressources, sont source d'un enrichissement mutuel et participent ainsi aux dynamiques politiques, socio-économiques et démographiques des relations internationales. Selon Johan Wets¹³, lorsqu'on parlait de développement, l'accent était trop souvent mis sur les aspects économiques et non sur les questions clés sociales et humaines. Or depuis quelques années, on assiste à l'émergence d'un nouveau discours et de nouvelles politiques migratoires de la part de nombreux Etats européens, parallèlement, il est vrai, à l'évolution des facteurs économiques et démographiques (vieillesse de la population active en Europe). Il s'agit désormais de réaliser un « co-développement » s'appuyant notamment sur les diasporas¹⁴ au sein desquels les femmes migrantes jouent un rôle incontournable.

C'est dans ce cadre que les politiques européennes se préoccupent de plus en plus des migrations féminines parce que ces dernières jouent un rôle important dans la stratégie du développement économique et social ici et là-bas. Au sein de l'Union et dans certains pays, les migrations féminines du Sud allègent des pénuries d'emploi dans certains secteurs. Le Bureau international du travail a mis en relief la variété des profils migratoires des femmes de la population active en âge de travailler avec une proportion importante de femmes-chefs de ménages, célibataires, veuves ou divorcées. La grande majorité d'entre elles sont des travailleuses des secteurs sociaux dits en tension (*care* et *clean*) : hôtellerie, restauration, services domestiques, gardes d'enfants et de personnes âgées (Devetter et Rousseau, 2011). L'ampleur du phénomène dans ces secteurs reste toutefois encore à mesurer dans le cadre d'enquêtes ou d'études sectorielles, lesquelles pourront permettre d'apprécier la valeur ajoutée de ces migrantes et leurs contributions au développement dans leur pays d'accueil et d'origine.

« C'est dans le cadre de mes nombreux séjours et missions de recherches sur le terrain en Afrique et spécifiquement au Cameroun, mon pays d'origine, que j'ai pris conscience de l'insupportable féminisation de la pauvreté et du secteur informel : environ 80 % des femmes camerounaises ont un revenu médian de subsistance de 10 euros par jour avec en moyenne 8 personnes en charges, 85 % sont au chômage, et plus de 80 % survivent de l'économie populaire informelle. Et aussi que les discriminations liées au genre ainsi qu'à la pérennisation de l'idéologie et des pratiques patriarcales ne sont pas une vue de l'esprit. D'où le déclin ayant conduit à la fondation de l'Association sans but lucratif FINS-WINS pour répondre à un double enjeu. L'un, scientifique : contribuer à l'enrichissement et l'amélioration du savoir de mon champ de recherche en lien avec la thématique du genre et développement et l'autre pratique : mettre en place un programme concret de lutte contre la féminisation et pour la promotion du genre. En 2008, forte du soutien financier de mes

¹¹ Pour la BM, les remises (« remittances ») incluent les envois de fonds des travailleurs, les transferts des migrants et les indemnités des employés.

¹² Soit dans le cadre de projets personnels ou de la coopération décentralisée d'appui aux initiatives locales : alphabétisation, santé (action contre le sida, par exemple, ou construction des centres de santé), promotion de l'entrepreneuriat par le microcrédit, genre, autosuffisance alimentaire, financement des infrastructures, relation de jumelage et de partenariat entre les localités d'origine et d'accueil, etc.

¹³ Directeur de recherche sur la Migration internationale à l'institut Supérieur pour l'Etude du Travail, Université Catholique de Louvain, Belgique.

¹⁴ En Europe, la diaspora est le résultat de vagues de migration successives d'abord associées à la pénurie de main-d'œuvre et, plus récemment, au regroupement familial et à la formation, mais aussi aux flux de réfugiés. Les groupes étrangers dominant dans chaque pays reflètent les sources à partir desquelles la main-d'œuvre a été recrutée, les liens historiques avec d'anciennes colonies ou la facilité d'accès géographique ou politique.

proches, j'ai mis sur pied une stratégie de lutte contre la féminisation de la pauvreté et les discriminations liées au genre. Cette stratégie en quatre actions Micro-Finance-Formation-Parrainage (en abrégé MFFP) pour les revendeuses des marchés populaires va trouver un écho social et économique favorable au sein des populations féminines. On compte actuellement 150 femmes Bayam-Sellam bénéficiaires de nos bourses solidaires de 100 000 CFA soit 152 euros par an et remboursables en 12 mensualités. En complément, les formations sur les droits fondamentaux sont dispensées bénévolement par des amis belges. A ce jour, les effets et impacts sont visibles et motivants : au niveau quantitatif par exemple, nous enregistrons environ 95 % du taux de performance de remboursement des prêts et 92 % de taux de présence aux formations. Qualitativement, les femmes connaissent et revendiquent leurs droits en cas d'abus ou de violence, par exemple, par les hommes des marchés. Elles prennent la parole en public et se sentent valorisées. Personnellement, cette action m'a valu une reconnaissance panafricaine étant devenue lauréate 2009 du prix de l'action féminine de l'Union des Femmes Africaines à Bruxelles. Aujourd'hui, le principal frein est le peu de moyens matériels et humains dont je dispose pour continuer cet élan solidaire et féministe. En Belgique, mon pays d'adoption, mes actions sont portées sur l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes et sur la recherche universitaire. Martine Wisman, illustration de la migration comme engagement et positionnement en co-développement ... www.fins-wins.org).

La migrante face aux enjeux et défis de l'intégration : quel empowerment ?

Si l'un des objectifs de l'UE est d'œuvrer contre la pauvreté et pour un développement durable inclusif, il devient incontournable d'intégrer la dimension *empowerment* qui consiste à tenir compte de l'égalité de traitement de tous, notamment entre hommes et femmes. *L'empowerment* devient une variable opérationnelle dans l'amélioration de la situation des femmes. Dès lors, il est opportun de se poser la question de savoir si la diversité d'apports et d'implications des femmes migrantes dans de nombreux secteurs du développement, de la coopération inhérente et de la solidarité internationale s'accompagne d'une restructuration des rapports sociaux de sexe favorable aux femmes migrantes ? Favorise-t-elle leur intégration et autonomisation ?

Discriminations et inégalités de traitement

Même s'il est difficile d'établir le profil d'emploi et d'activité des femmes migrantes en raison de leur grande mobilité et de leur occupation dans des secteurs invisibles du marché de l'emploi, l'observation générale de leurs conditions de vie ainsi que la référence à certains indicateurs disponibles¹⁵ dévoilent plusieurs réalités : structurellement et conjoncturellement, les femmes migrantes du Sud sont une catégorie sociale pas du tout, peu ou mal intégrée dans le champ du développement économique et humain au sein de l'Union européenne. En tant que groupe de sexe venu d'ailleurs, elles accèdent plus difficilement au marché du travail décent, aux revenus (stigmatisation par une hiérarchisation sexuée des salaires), au crédit, aux technologies, au logement, à la valorisation sociale des compétences et des talents, ainsi qu'aux processus délibératoires et décisionnels dans les espaces publics. Le plus souvent engagées à des postes peu ou pas qualifiés dans l'industrie ou des services en tant qu'ouvrières, employées domestiques, aides-soignantes, nettoyeuses ou encore travailleuses du sexe, elles subissent la loi du patriarcat et vivent la double segmentation professionnelle : verticale, qui les maintient dans des postes ou tâches à faible niveau de qualification et de responsabilité (d'où la forte représentativité dans l'économie domestique de *care* et de *clean*) et horizontale, qui les confine dans un nombre restreint d'activités.

Quelques aspects de la réalité en chiffres

Les femmes migrantes se trouvent fortement en situation inégalitaire et discriminatoire inter et intra catégorielle concernant notamment les possibilités d'accès au marché du travail typique avec comme conséquence directe une féminisation très importante de la pauvreté. Celle-ci provoque à son tour un effet multiplicateur, non seulement sur l'avenir de ces femmes, mais aussi sur leurs enfants qui ont des difficultés scolaires et des difficultés à trouver leur place dans la société.

Par exemple, le taux d'emploi des femmes migrantes non européennes est de 44 % contre 68 % pour les Européennes. Cet écart est considérable dans la tranche d'âge 24-54 ans hautement qualifiée : 60 % contre 85 %. Quant au taux de chômage, il est de 11 % pour les Européennes, 20 % pour les non-Européennes, tandis qu'il touche 12 % des hommes migrants contre 15 % des femmes migrantes. Selon l'Observatoire des inégalités¹⁶, 9 % des femmes salariées sont en situation de temps partiel subi, contre 3 % des hommes. Le taux atteint 14 % pour les femmes non diplômées, 13 % pour celles de moins de 29 ans, 13 % pour les employées, et même 16 % pour les femmes étrangères. Elles sont sous-représentées dans les filières et secteurs « nobles » : seulement 10 %. Peu de migrantes trouvent un emploi dans le secteur public (13 %), plus de la majorité (69 %) d'elles est active dans les emplois « 2C » (*care & clean*). Plus précarisées que d'autres catégories socioprofessionnelles, elles travaillent majoritairement à temps partiel ou/et dans les contrats de travail temporaires (Rubin et coll., 2008).

Le taux de pauvreté féminin était de 17 % en 2007, tous âges confondus, contre 14 % pour les hommes. Cet écart est encore plus marqué chez les femmes migrantes 19 %. A cela s'ajoutent des discriminations multiples et l'exploitation, principalement dans trois cas : l'absence de contrat de travail, le non-respect des lois sur le travail, l'insécurité et les mauvaises conditions sanitaires au travail. Ces inégalités de traitement et d'accès à certains droits fondamentaux, outre qu'elles font obstacle à la réduction de la pauvreté féminine, constituent un foyer

¹⁵ www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=REPORT&reference=A7-2011-0031&language=FR.

¹⁶ www.inegalites.fr/spip.php?rubrique114&id_groupe=15.

majeur de blocage de promotion de l'égalité des sexes et posent la question politique de l'intégration économique et du développement humain des femmes migrantes (Rubin et coll., 2008).

Conclusion

L'attention politique et la réflexion féministe portées aux spécificités et singularités des expériences vécues des femmes migrantes sont assez récentes dans le champ du développement. Le décryptage des stratégies politiques de l'Union en lien avec le fait migratoire à visage féminin permet de pointer trois moments clés dans la manière d'appréhender la place et le rôle de la femme migrante dans le processus du développement au sein de l'espace géopolitique européen. De l'invisibilité et de la sous-estimation du rôle économique des femmes migrantes dans le développement de l'Union dans les années 1970, on est passé timidement à la valorisation de leur rôle familial et social dans les années 1990, pour enfin reconnaître aujourd'hui, leur rôle d'actrices du processus migratoire et du développement économique et humain tant dans les pays d'origine que d'accueil.

Dans ce contexte, les migrations féminines internationales ne sont-elles pas aujourd'hui perçues davantage comme un moyen d'efficacité économique au Nord¹⁷ que de promotion de l'égalité de genre et des chances ? A y regarder de plus près, n'assistons-nous pas à une instrumentalisation de la femme migrante dans l'ère de la mondialisation et de l'affaiblissement de l'État protecteur-développeur ? Au regard des difficultés auxquelles elles font face, existe-t-il une réelle volonté au sein de l'Union de promouvoir les intérêts stratégiques et d'intégrer les problématiques spécifiques des femmes migrantes dans l'agenda politique ? Quel est l'impact du phénomène dans les rapports sociaux de pouvoir ? De sexe ? En matière d'égalité et d'équité du genre ? Dans le cadre de l'emploi ? De l'éducation ? De la gestion de la famille migrante, etc. ?

La promotion politique tripartite genre, migration et développement au sens de l'UE a réussi à généraliser l'idée d'un développement participatif des actrices d'ici et de là-bas, idée fondée sur le principe de l'autonomie (*empowerment*), de la solidarité, de l'enrichissement mutuel et de l'efficacité économique. Il n'en demeure pas moins que ce discours est encore loin d'avoir beaucoup de retombées concrètes et valorisables en termes d'intégration économique et politique des femmes migrantes. Nous relevons une profonde ambiguïté entre, d'une part, l'essence de l'Union européenne comme institution dont les politiques sociales traduisent notamment une approche « chaude » des phénomènes de globalisation et d'exclusion, et, d'autre part, la primauté de la croissance économique et une possible instrumentalisation pratique des migrant-e-s dans le cadre de la migration sélective, par exemple.

Références bibliographiques

- Bardot C. (dir.), *L'Afrique*, Paris : Pearson Education, 2009.
- Benradi M., « Genre et migration : analyse de nouvelles formes d'esclavage », *Actes du XXVI^e Congrès international de population*, Marrakech, 2009.
- Davis A., *Femmes, race et classe*, Paris : Editions des Femmes, 2007.
- Devetter F.-X. et Rousseau S., *Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Paris : Liber, 2011.
- Dorlin E., *Black Feminism. Une anthologie du féminisme africain-américain 1975-2000*, Paris : L'Harmattan, 2008.
- Dumont J.-C., Martin J.-P., Spielvogel G., *Women on the Move: The Neglected Gender Dimension of the Brain Drain*, IZA, n° 2920, Bonn, 2007.
- Es Safi L. et Manço A., « Discours et pratiques de santé publique sur l'immigration musulmane en Belgique francophone : trente ans d'évolution », *Revue française de Santé publique*, vol. 8, n° 3, 1996, p. 233-248.
- FNUAP, *Etat de la population mondiale. Vers l'espoir : Les femmes et la migration internationale*, New York, 2006
- Follana C. et Trani J.-F., « Il faut rapatrier en Afrique les cerveaux qu'on lui a pris », Courade G. (dir.), *L'Afrique des idées reçues*, Paris : Belin, 2006, p. 350-355.
- Ngo Nyemb-Wisman M., « Crise de l'Etat et stratégies de survie des Bayam-Sellam au Cameroun », *Les Politiques sociales*, n° 1&2, 2011, p. 68-84.
- OIM, *Rapport sur l'état de la migration dans le monde : Gestion de la mobilité de la main d'œuvre dans une économie mondiale en mutation*, Genève, 2008.
- Population Division United Nations, « Les migrations de remplacement : s'agit-il d'une solution au déclin et au vieillissement des populations ? », New York, 2000.
- Rubin J. et al., *Migrant women in the European labour force Current situation and future prospects*, Santa Monica, CA : RAND, 2008.
- Withol de Wenden C., *Atlas mondial des migrations. Réguler ou réprimer ... gouverner*, Paris : Autrement, 2009.

¹⁷ Voir Livre vert sur une approche communautaire de la gestion des migrations économiques : eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=fr&type_doc=COMfinal&an_doc=2004&nu_doc=811.